

<p><b>Objectifs pédagogiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Vérifier les acquis sur le contexte particulier de son activité</li> <li>● Garder conscience de sa responsabilité en tant que personnel d'encadrement des entreprises extérieures intervenant sur sites industriels</li> <li>● Suivre l'évolution du cadre réglementaire et de la jurisprudence relative aux obligations de sécurité, notamment dans les situations de coactivité</li> <li>● Vérifier sa maîtrise de l'évaluation des risques en situation de coactivité, de l'élaboration du plan de prévention et des procédures associées</li> <li>● Témoigner de l'application des procédures de prévention et de protection</li> <li>● Renforcer sa culture sécurité</li> </ul>	<p>1. Introduction / tour de table (20 min)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Présentations des personnels présents et de l'organisation pratique</li> <li>● Présentation des objectifs et du programme de la formation</li> </ul> <p>2. Rappels fondamentaux (1 heure)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Evaluation individuelle des connaissances</li> <li>● Les chiffres et leur évolution depuis 3 ans : statistiques AT / MP, le taux de fréquence et de gravité</li> </ul> <p>3. Evaluation des risques et définition des mesures de prévention / protection (3,5 heures)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Identification des risques et moyens de prévention à partir de cas illustrés</li> <li>● Rappeler la méthodologie d'analyse de risques à l'aide d'exemples</li> <li>● Etudes de cas : évaluation des risques complète avec participation et mise en situation ou jeux de rôles</li> <li>● Revue des différentes familles de risques et des moyens de protection associés</li> </ul> <p>4. Rappels et évolutions réglementaires (2.5 heure)</p>
<p><b>Public et pré requis :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Groupe de 3 à 15 stagiaires, minimum deux corps de métiers.</li> <li>● Personnel encadrant d'entreprises extérieures intervenant sur sites industriels, chimiques ou pétrochimiques et signataire des documents de travail</li> <li>● Etre âgé de 18 ans et plus.</li> <li>● Maîtriser la langue française : parlée, lue et écrite</li> <li>● Présenter une pièce d'identité ainsi qu'un certificat de niveau 2 en cours de validité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Le contexte réglementaire</li> <li>● Les principes généraux de la prévention</li> <li>● L'évaluation des risques et le document unique</li> <li>● La réglementation relative à l'intervention des EE : l'inspection commune préalable, le plan de prévention, les autorisations de travail et permis associés, les consignes et modes opératoires, la consignation/déconsignation, les différences entre le PPS et le pp</li> <li>● Les évolutions règlementaires en lien avec les interventions des EE</li> <li>● Etudes de cas : rédaction complète d'un PP et d'une AT avec participation et mises en situation ou jeux de rôles</li> </ul> <p>5. La responsabilité pénale (1.5 heures)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● La responsabilité en fonction des niveaux hiérarchiques</li> <li>● La délégation de pouvoir</li> <li>● Les principaux délits</li> <li>● Les sanctions</li> <li>● Exemples de jurisprudence</li> </ul>
<p><b>Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Apports théoriques sur video-projecteur.</li> <li>● Exercices pratiques, études de cas.</li> <li>● Remise d'un livret stagiaire.</li> <li>● Animateur labélisé par l'union des industries chimiques.</li> </ul>	<p>6. Techniques de gestion de la sécurité (2 heures)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Informer le personnel intervenant</li> <li>● Vérifier la mise en œuvre des moyens de prévention des EU et EE</li> <li>● Etre réactif à tout changement de la situation de travail</li> <li>● Faire face au droit de retrait devant danger grave et imminent</li> <li>● Les outils : animation de flash sécurité, causeries, présentation d'un plan de prévention, techniques de redite et de reformulation, sensibilisation sur le port des EPI</li> </ul>
<p><b>Suivi et évaluation des résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Document d'évaluation de satisfaction / QCM d'évaluation des acquis.</li> <li>● Fiche de présence et d'émargement.</li> <li>● Attestation de formation individualisée.</li> <li>● Certificat de stage.</li> <li>● Compte rendu de stage.</li> </ul>	<p>7. Conclusion (10 min)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● L'importance du rôle d'encadrement du N2 et de son implication dans l'évaluation des risques</li> <li>● Devoir d'exemplarité, importance du comportement et du savoir être</li> </ul> <p>Règle d'or : « pas de permis de travail, pas de travail »</p> <p>8. Evaluation des connaissances des stagiaires (1heure 45 min)</p>
<p><b>Durée et lieu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● 14 heures de théorie.</li> <li>● En centre ERTF ou en entreprise</li> </ul>	